



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 3 octobre 2024

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

Enquête « Filière aéronautique et spatiale »

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête « Filière aéronautique et spatiale »
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	<p>La filière aéronautique et spatiale est définie comme l'ensemble des entreprises (au sens unités légales) dont l'activité concourt in fine à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, que leur usage soit civil ou militaire. Les aéronefs et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière aéronautique : avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones. Les astronefs et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière spatiale : lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux.</p> <p>La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils matériels et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance en conditions opérationnelles « lourdes » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.</p>
Champ géographique	France entière

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête Filière aéronautique et spatiale
URL de consultation du questionnaire	<p>Le questionnaire n'est pas encore finalisé, il le sera suite aux tests prévus en fin d'année 2024. Ce questionnaire s'appuiera sur les concertations menées par l'Insee avec les professionnels et les utilisateurs (comité de concertation organisé le 20 juin 2024) et sur le questionnaire de l'enquête menée en 2022 sur le champ géographique du « Grand Sud-Ouest » :</p> <p>https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/Questionnaire_</p>

Objectifs	<p>L'enquête Filière Aéronautique et spatiale a deux objectifs principaux :</p> <p>1- mieux délimiter le périmètre de la filière aérospatiale en France qui s'étend au-delà du seul secteur de la construction aéronautique et spatiale (activité 30.30Z), et mesurer le poids de cette filière dans l'économie ;</p> <p>2- collecter l'information statistique nécessaire à la description de son fonctionnement dans un contexte économique, écologique et technologique en forte évolution.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Les principaux thèmes abordés dans le questionnaire sont l'activité de la filière aéronautique et spatiale, l'analyse économique de cette activité (clients, sous-traitants, fournisseurs, etc.), les adaptations et perspectives de la filière (performances environnementales, financements, projections à court-moyen terme, etc.) et l'activité de la filière au niveau localisé.</p>
Historique	<p>L'enquête « Filière Aéronautique et spatiale » est une extension au territoire français de l'enquête « Filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest (FAS GSO) » qui a obtenu le label d'intérêt général entre 2014 et 2018, et le label d'intérêt général assorti du caractère obligatoire pour les années 2019 à 2023.</p> <p>L'enquête FAS GSO est elle-même une rénovation de l'enquête annuelle réalisée entre 1982 et 2000 en Midi-Pyrénées et entre 2000 et 2016 en Midi-Pyrénées et en Aquitaine auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services du secteur aéronautique et spatial. En 2017, l'enquête a été étendue à l'ensemble des nouvelles régions de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. En 2025, l'enquête FAS devient nationale avec un rythme de collecte non plus annuel mais triennal.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>L'enquête FAS GSO n'a pu avoir lieu en 2020 du fait des conditions exceptionnelles liées au Covid.</p> <p>En 2021, l'enquête FAS a été exceptionnellement étendue à l'ensemble du territoire national pour répondre à une demande très forte portant sur l'impact de la crise sanitaire sur la filière.</p>
Concertation	<p>Un comité de concertation s'est tenu le 20 juin 2024. Ce comité était coanimé par la division Enquêtes thématiques et études transversales (MOA de l'enquête) et le Pôle Enquêtes Entreprises</p>

(MOAD). Il réunissait :

- les 3 pôles de compétitivité de l'aéronautique et du spatial : pôle Aerospace Valley, pôle Astech, pôle Security and Aerospace actors for the Future of Earth (SAFE) ;
- le groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas) ;
- le Centre national d'études spatiales (Cnes) ;
- la Direction générale des entreprises (DGE) ;
- le SSM Défense (Observatoire économique de la Défense) ;
- le SSM Commerce extérieur (Département des statistiques et des études du commerce extérieur) ;
- la Direction régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) d'Occitanie ;
- la Direction de l'Industrie, de l'Innovation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de la région Occitanie ;
- une chercheuse.

Par ailleurs, les responsables de l'enquête « Impact des activités spatiales en Guyane » (IAS) ont été contactés pour coordonner les enquêtes et le questionnement.

Origine de la demande

Si la situation des grands constructeurs est bien connue par les principaux acteurs de la filière, aucune enquête ni autre source d'information ne permet de disposer d'informations sur la situation des sous-traitants et fournisseurs et de leurs projections à court-moyen terme. La filière doit faire face à de nouveaux défis qui impactent la filière dans son ensemble : l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050, la cybersécurité, les évolutions technologiques, les difficultés de recrutement, etc.

Les résultats de cette enquête serviront ainsi à mieux mesurer le poids et la dynamique d'une filière qui connaît des mutations profondes et permettront ainsi de répondre à une demande croissante d'information statistique.

Place dans un dispositif statistique

D'une part, l'utilisation des nomenclatures d'activités et de produits ne permet pas de définir à elle seule le périmètre de la filière économique étudiée. D'autre part, l'exploitation des enquêtes statistiques et déclarations administratives existantes ne permet pas de produire des données détaillées des segments de la filière.

Afin de cibler au mieux les contours de la filière et construire une base de sondage adaptée, les sources suivantes seront mobilisées :

- les réponses à l'enquête annuelle de production (EAP), qui interroge les entreprises industrielles sur leur production à un niveau fin.

	<ul style="list-style-type: none"> - les réponses à l'enquête sectorielle annuelle (ESA). Certaines unités non industrielles possèdent une ou plusieurs branches industrielles et peuvent donc appartenir à la filière aérospatiale. - les contours des grands groupes aéronautiques et spatiaux connus par l'Insee suite aux travaux menés sur le profilage (Airbus, Safran, Thalès, etc.). - la liste des unités qui ont bénéficié du plan de relance de l'État. - les réponses aux précédentes enquêtes FAS GSO (périmètre régional Grand Sud-Ouest) et FAS2020 (périmètre national).
Extensions géographiques	L'enquête est nationale. Aucune extension géographique n'est prévue à ce stade.
Utilisateurs	<p>Les utilisateurs potentiels sont les unités du service statistique public, les chercheurs, les professionnels du secteur, les administrations de l'État (DGE par exemple), le Centre national d'études spatiale (Cnes), la presse économique, etc. Les données individuelles seront mises à disposition via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD).</p> <p>Sous réserve de confirmation lors des approfondissements méthodologiques prévus dans le cadre de la préparation de l'enquête, les résultats de l'enquête pourront également être exploités au niveau régional par les divisions d'études des directions régionales de l'Insee.</p> <p>Par ailleurs, la meilleure connaissance du contour de la filière permettra la mise à jour de l'investissement « Filières régionales » de l'Insee dont l'objectif est de fournir à chaque Direction régionale les données socio-économiques permettant d'effectuer leurs propres études et déclinaisons en région.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	Septembre 2025 à janvier 2026, puis septembre 2028 à janvier 2029 (avis d'opportunité demandé pour deux collectes)
Mode de collecte	<p>Questionnaire par internet</p> <p>Un questionnaire sous forme papier est disponible pour les enquêtés à leur demande.</p>

Comitologie	En plus de la concertation évoquée précédemment (cf. point dédié ci-dessus), un comité de pilotage interne se réunira tous les mois pour assurer la préparation de l'enquête, le suivi des tests et des opérations statistiques. Le comité de pilotage sera animé par le responsable des enquêtes Filières.
Contraintes pour l'enquête	Pour l'enquête « Filière aéronautique et spatiale du Grand Sud-Ouest », sur un questionnaire assez proche, le temps de réponse médian était de 25 minutes.
Coût de l'enquête	<p>Pour l'enquête Filière aéronautique et spatiale 2024, la conception et la préparation s'étalent de septembre 2024 à août 2025 tandis que la collecte est prévue de septembre 2025 à janvier 2026. Les moyens se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ETP cadres A et 1 ETP cadre B pour la conception, la préparation et suivi de la collecte ; - 4 ETP cadres B et C pour l'expertise de la collecte.
Organisme collecteur	INSEE - Pôle Enquêtes Entreprises
Plan de sondage	<p>La base de sondage est constituée des unités légales (UL) extraites à partir du répertoire Sirius.</p> <p>La conception du plan de sondage, commune à l'ensemble des enquêtes filières, reprendra les mêmes concepts méthodologiques que pour l'enquête « filière de conception et fabrication de véhicules automobiles ». La sélection des unités se base sur une liste de codes APE. Il s'agit de l'ensemble des codes APE des unités appartenant à la filière. Pour la plupart des codes APE retenus, les unités n'appartiennent en revanche pas forcément à la filière. La base de sondage est donc composée de trois strates sectorielles distinctes :</p> <p>a) les unités légales appartenant aux secteurs du « noyau » : il s'agit des unités dont l'appartenance à la filière est avérée (secteurs de la « construction aéronautique et spatiale » et des « transports spatiaux »). Les unités de cette strate sont interrogées de façon exhaustive, sans critère d'effectif ou de chiffre d'affaires.</p> <p>b) les unités légales appartenant aux secteurs du « potentiel » : il s'agit des unités dont l'appartenance à la filière est probable mais non acquise. Des seuils d'effectifs sont déterminés pour chacune de ces sous-strates.</p> <p>c) Une liste d'unités légales dont l'appartenance à la filière est avérée, récupérée via des sources externes (contours des profilées</p>

aéronautiques et spatiales, participations minoritaires des grands groupes aérospatiaux récupérées via le référentiel Lifi, etc.). Cette dernière strate intervient en complément des deux autres.

Le plan de sondage définitif sera préparé en juin 2025.

Taille de l'échantillon	Environ 13 000 unités légales
-------------------------	-------------------------------

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Deuxième semestre 2026 : publications nationales du type Insee Première et Insee Résultats